

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : MATERNELLE DU ROURET

DATE : 20/10/2017

2 CHEMIN DES ECOLES 06650 LE ROURET

PARTICIPANTS :

Représentant de la Mairie : M. Bruno Saulnier

Représentants des Parents d'élèves : Derepas Camille, Degeilh Hanane, Juppeaux Sarah, Mulligan Emmanuelle, M. Fischer J.Charles et Gleizes J.Baptiste

Enseignantes : Mmes Pina Laurence, Laurent Nadia, Gomar Anne, Schiavi Christine et Wolff Christine

ATSEM : Mmes Dubois Cathy, M.Hélène Lippi, Ghigo Hélène et Fabianelli Isabelle.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation et rôle du nouveau conseil d'école
- PPMS : exercice attentat-intrusion
- Sieste à l'école maternelle
- Organisation de l'école et vote du règlement intérieur.
- Bilan de rentrée : effectifs, moyens alloués à l'école.
- Commandes scolaires
- Présentation du projet d'école avec la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires.
- Projets pédagogiques
- Bilan des travaux demandés à la mairie.
- Actions de l'APE

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1. Présentation du nouveau conseil d'école : présentation et rôle

Le conseil d'école se réunit 3/ an pour donner son avis sur les principales questions de la vie scolaire.

- 2. PPMS : exercice « attentat intrusion » :** réalisation ce matin en présence de la représentante de la gendarmerie de Roquefort les Pins, du policier municipal et du responsable des services techniques : exercice d'évacuation. Bonne utilisation du talkie-walkie et bonne réaction des élèves qui ont évacué en ordre et en silence. Le personnel s'efforce d'utiliser les talkie-walkies au quotidien. Difficultés : appareil pas toujours entendu : bruit dans la classe

ou ce peut être un parasite pendant les moments calmes ou la sieste. Les appareils ne tiennent pas toujours la charge + groupe d'urgence SMS (école, mairie, police municipale qui préviendrait la gendarmerie).

Besoin en complément d'un autre signal plus fiable, par exemple, audible par les 2 écoles et la mairie (voir la sirène du collège) : inconvénients avoir assez de boutons pour déclencher l'alarme ou d'un système comme au Bar sur Loup (balises branchées et bouton à la ceinture pour prévenir la société de service, les partenaires et la gendarmerie) : pas de possibilité de dialoguer entre les partenaires.

Mairie : étude d'un système déjà mis en place (alarme générale sonore). Budget 2018

- 3. Sieste** : pour les PS entre 13h et 13h30 jusqu'à environ 15h et pour les MS : temps calme et certains s'endorment. Le rythme de l'enfant est respecté autant que possible.
- 4. Organisation de l'école et vote du règlement intérieur** : lecture et vote du règlement scolaire (11 votants, 11 favorables) qui sera distribué aux familles qui devront en prendre connaissance et le signer.

Nous sommes toujours en plan Vigipirate, les élèves sont déposés et récupérés à l'entrée de l'école. A la rentrée de novembre tous les élèves rentreront par la porte principale et nous conserverons la même organisation pour la sortie. Nous ferons un roulement de maîtresses au portail.

- 5. Bilan de rentrée : effectifs, moyens alloués à l'école** Effectifs : TPS/PS (Mme Pina) : 23 (8-15), PS/MS (Mmes Der Arslanian et Laurent) : 23 (8-15), PS/MS (Mme Gomar) : 24 (11- 13), MS/GS (Mme Schiavi) : 24(8-16) et GS (Mmes Wolff et Giraud) : 24. Soit un total de 119 élèves dont 8 TPS, 35 PS, 36 MS et 40 GS.

Budget hors travaux : 6500 Euros pour le fonctionnement, 70 Euros d'abonnement, 1000 Euros pour la BCD, Jeux et musique, 3500Euros de transport, pharmacie 400 Euros et 1658 Euros d'investissement pour la salle de jeux.

Le contrat de 10 heures de Karine, l'aide administrative n'a pas été reconduit et elle ne sera pas remplacée.

Les commandes scolaires :

L'école souhaiterait être informée des notes de services mairie concernant les écoles et en particulier, des échéances pour les commandes et pour le budget prévisionnel. Besoin d'investissements : demandes à faire d'ici fin novembre.

L'école maternelle ayant des besoins spécifiques autres que des fournitures scolaires (matériel didactique, jeux éducatifs, matériel de manipulation et de travail manuel) remercie la mairie de l'autoriser à commander dans tout le catalogue Charlemagne.

- 6. Présentation du projet d'école** : il a été établi pour 3 ans et il s'articule autour de 3 axes prioritaires :

Axe 1 : mieux former pour mieux réussir l'école (favoriser le travail commun à travers l'utilisation du livret de suivi de l'élève et de projets communs dans l'école).

Axe 2 : mieux accueillir pour assurer l'équité de l'école (agir sur le climat scolaire, assurer les conditions du vivre ensemble- développer l'autonomie, l'engagement et les comportements responsables des élèves).

Axe 3 : favoriser une meilleure ouverture à l'école (construire et développer des parcours éducatifs : volet citoyen, artistique / culturel et santé).

Nous avons reconduit nos fiches actions autour de la BCD (petits groupes pris en charge les mardis et jeudis par Muriel, ATSEM), de la piscine (GS le mardi du 3 avril au 22 juin), pour les MS/GS et les GS, le lundi 18 décembre sensibilisation de la MAIF à la prévention routière (possibilité d'amener son matériel ou prêt de l'école). Lundi 8 janvier, avec les MS/GS et les GS intervention de l'infirmière scolaire autour de l'hygiène dentaire (amener son gobelet et la brosse à dent) et possibilité de travailler avec les plus jeunes sur les microbes. Dans le cadre de la liaison GS-CP, il y a reconduction de la fabrication d'un sous-main qui suivra

l'élève de la GS au CP.

APC de la 1^{ère} période : évaluations individuelles de début d'année des GS, prise en charge des difficultés en petit effectif, groupes de parole, aide personnalisée en fonction des besoins de la classe.

7. Projets pédagogiques et manifestations pour cette année scolaire :

Octobre : sortie à la ferme du Col de Vence (les 2 PS/MS) + cueillette des pommes sur le domaine de Vidauban (MS/GS et GS) + semaine du goût du 9 au 13 (à partir de fruits et légumes d'automne)

Novembre : décoration de la ruche (projet pris en charge par l'APE) et paiement du solde à l'apiculteur. S'en inspirer pour donner un nom à l'école (travail avec les enfants sur ce que leur a inspiré cette activité...)

Décembre : Chorales de Noël : à la discrétion de chaque enseignante Christine W (vendredi 15) - Christine S (jeudi 14) et Martine et Nadia (mardi 19)

Distribution des chocolats par l'APE ?

Film de Noël offert par la mairie vendredi 22 décembre. Prévoir un concours « dessin de Noël » dont le prix sera remis lors de la diffusion du film avec exposition à l'Espace Culturel.

Janvier : galette des rois : confection des galettes + couronnes le vendredi 26 janvier

Février : Carnaval informel avec l'élémentaire le vendredi 23 février (déguisement de la maison)

Mars : prévoir une démonstration d'instruments, un spectacle musical ou un orchestre (Cannes)

Avril : piscine du 3 avril au 19 juin (mardi matin, à confirmer).

Dernier trimestre : chorale d'école et sorties de fin d'année à définir

8. Bilan des travaux demandés à la mairie : remerciements à la mairie qui soutient l'école dans ses différents projets et demandes de travaux

Un grand merci pour les carrés potagers

Peintures des jeux extérieurs et aménagements dans les classes

Projet de climatisation dans les classes : prévu à l'arbitrage budgétaire 2018.

9. Information APE sur les actions en cours et à venir : demandes de financement, projet provisoire d'attribution des fonds

L'APE propose 500 euros par classe. Les enseignants doivent présenter un devis puis la facture définitive.

Les actions de l'APE à venir :

Décembre : stand « gâteaux » au marché de Noël + vente de chocolats + passage du Père-Noël et de ses lutins dans les classes

Mars : Loto

Mai-juin : Tombola de printemps (hibiscus), vide-grenier, distribution des dictionnaires aux GS

Vente de photos prises pendant un événement : Carnaval informel de l'école.

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

-vote et adoption du règlement intérieur

- PPMS : besoin d'une alarme générale reconnue par tous : alarme générale (par sirène ou alarme individuelle prévenant la communauté) : budget 2018

Fait au Rouret, le 20 octobre 2017.

Le Président
du Conseil d'Ecole : C. Wolff



Le Secrétaire
de séance :



- Avis portant sur le fonctionnement de l'école
 Décision relative à l'action éducative
 Vote du règlement intérieur de l'école

DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE

Ecole : MATERNELLE DU ROURET
 2 CHEMIN DES ECOLES
 06650 LE ROURET

Séance (ordinaire/extraordinaire)¹ du 20/10/2017.
 Convocations adressées le 13/10/2017.

Sous la Présidence de Mme Wolff

VOTE :	11	Nombre de membres présents en début de séance	11	Nombre de membres présents au moment du vote	11
Suffrages exprimés	Pour l'adoption		Contre l'adoption	Abstentions	
	11		0	0	

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : règlement scolaire intérieur

Textes appliqués : règlement intérieur

Enoncé : voir le règlement intérieur de l'école annexé

document joint : règlement intérieur de l'école maternelle du Rouret

Fait au Rouret , le 20 octobre 2017

Signature du Président du Conseil d'école

Délibération jointe au rapport du conseil d'école

Transmise le : novembre 2017

à l'Autorité Académique

¹ Barrer les mentions inutiles